Nro. 29.

BULLETIN
de la Confédération
DU ROYAUME DE POLOGNE

1812.

Varsovie, le 3. 7bre 1812.

Les citoyens du district de Międzyrzecz assemblés en Diétine, le 3. Août, 1812. ont accédé à la Confédération générale, en s'exprimant ainsi:

„Au moment où l'orage qui s'élevoit du nord eut fait trembler l'univers, et couvert notre horison d'un nuage menaçant; au moment où tous les liens qui unissoient les enfans d'une même patrie, ont été rompus, de manière à ren-

dre les freres étrangers les uns aux autres; il n'est resté au vrai Polonais accablé de douleur, qu'une étincelle d'espérance, qui s'allumoit dans son coeur au milieu des ruines de sa patrie.

„Un bras puissant guidé par la providence, pour délivrer notre peuple du joug de ses ennemis, vient de briser nos fers, et nous permet de recouvrer notre ancien nom.

„La nation entière ne peut pas rendre les sentimens et les transports qu'elle éprouve, en voyant ses souffrances diminuées, et en se sentant en mesure de retirer ses freres de l'esclavage dans lequel ils étoient jettés: elle publie l'existence de la Pologne.

Voilà pourquoi, nous, concitoyens, nés sur une terre libre, et excités par cet appel, nous suivons l'exemple de nos compatriotes; nous nous unissons par un lien commun; et fidèles à nos sermens, nous déclarons vouloir sacrifier pour la patrie, tout notre sang et nos biens.

„Nous n'avons jamais eu de plus illustre et plus importante époque que l'est celle d'aujourd'hui, dans laquelle nous pouvons exprimer le zéle qui nous anime pour notre patrie. Voilà ces jours qui seront à jamais mémorables dans les fastes de notre pays, ces jours qui ont vu un peuple opprimé par une force ennemie, entreprendre de renaître à l'aide de sa valeur et de sa prudence. Le jour du 28. Juin, 1812. dans lequel la nation polonaise a publié par ses représentans, en présence de tout l'univers, l'existence de la Pologne, ce jour dis-je, embellira notre histoire. C'est donc avec ce zèle qui signale chaque citoyen, et qui doit être le prix de l'existence de la Pologne, que nous nous sommes décidés à signer l'acte de notre adhésion, à la Confédération générale.

„Nous qui ne sommes pas nés sur cette terre, mais qui possédons le droit de citoyens, liés avec notre nouvelle patrie, en jouissant de ses prérogatives, nous unissons nos volontés à celles de nos freres, et c'est daus ces sentimens que nous formons et signons cet acte."

M. Alexandre Bniński, Nonce du district d'Oborniki, après avoir rempli sa mission près S. M. l'Empereur des Français, Roi d'Italie, de la part du Conseil général, s'est engagé au service militaire. C'est pourquoi, ne pouvant pas présider à la Diétine de son district, il a été suppléé par M. Zienkowicz, et c'est sous la présidence de ce dernier, que les citoyens assemblés en Diétine, le 15. Août, ont accédé solemnellement à la Confédération générale.

L'assemblée communale des districts de Krotoszyn et de Krobski a eu lieu pour la même objet, le 6. Août, sous la présidence de M. Knebel.

Le Conseil général a reçu le 30. Août les adhésions des assemblées communales de la Capitale de Varsovie. Les citoyens de cette ville, qui à chaque circonstance, donnent des preuves nombreuses de leur zèle pour la patrie, n'ont également pas tardé de signer avec une véritable ardeur, l'acte de la Confédération générale du Royaume de Pologne, dans l'ordre et le tems indiqué, comme il suit:

L'assemblée communale de la premiere commune, sous la présidence de M. Paschal Jakubowicz, Député de cette commune, a eu lieu le 20. Juillet, 1812. dans la Cathédrale de S. Jean.

L'assemblée de la troisieme commune a eu lieu le 30. Juillet, 1812. dans l'église des Chanoines régnliers de S. georges. Mais comme M. Lesznowski, Député de cette commune, n'a point pu y présider pour cause de santé, M. Znamierowski, Juge de paix, fut appelé à le remplacer. — Le même jour, eut lieu l'assemblée de la quatrieme commune dans l'église des Piaristes, sous la présidence de M. l'Abbé Diehl, Député de cette commune.

L'assemblée de la cinquieme commune se réunit le 6. Août, 1812. M. Michel Josephowicz, Président de la derniere assemblée, l'a dirigée dans l'ab-

sence de M. le Député, Stawiarski — Le même jour s'est tenue l'asemblée de la 6. commune, sous la présidence de M. le Député, Antoine Nofok.

Le 12. Août, 1812. celle de la septieme commune s'est réunie sous la présidence de M. le Député Kuźniczów. — Le même jour, s'est tenue l'assemblée de la huitieme commune. M. Albert Lewandowski fut appelé à la présider, à cause de l'absence de M. le Député Mioduski.

Nous avons déja fait mention de l'assemblée de la seconde commune, dans le Nro. 16. du Journal.

Les citoyens du district de Szadkow assemblés en Diétine, le 10. Août, 1812. sous la présidence de M. Siemiętkowski, terminent ainsi leur acte d'adhésion à la Confédération générale :

„Convaincus par l'acte de la Confédération générale, des efforts vertueux de la Diéte nationale, pour recouvrer la patrie, et pour procurer à cette union, la protection de S. M. l'Empereur et Roi, avant de signer notre adhésion, nous déclarons solemnellement, que nous reconnoissons cette union pour le seul moyen possible de recouvrer notre patrie. Nous témoignons notre reconnoissance aux personnes qni ont formé ce lien, sous les auspices de Napoléon le Grand; nous promettons de prêter tous les secours possibles pour soulager notre patrie, et c'est avec le plus entier dévoûment que nous accédons à la Confédération."

M. Ignace Miączyński Membre de la haute Cour des comptes, etoit chargé par les citoyens du district de Częstochow, de remettre au Conseil général, l'acte de la Diétine de ce district, qui s'est passée le 12. Août, sous la présidence de M. le Nonce Tymowski. Admis, le 31. Août, à la séance du Conseil général, il exprima ainsi les sentimens de ses concitoyens :

Conseil général de l'illustre Confédération du Royaume de Pologne!

„Les citoyens de l'arrondissement de Częstochow m'ont prouvé leur plus grande confiance, en me chargeant de remettre au Conseil général, l'acte

de leur adhésion à la Confédération; de peindre les sentimens de reconnoissance et de vénération dont ils sont pénétrés pour notre Grand Régénérateur; d'être l'interprête des sentimens respectueux qu'ils portent au Conseil général; de déclarer enfin la joie qu'ils éprouvent d'un concours d'événemens aussi heureux pour la patrie. Les sentimens que j'ai l'honneur d'épancher devant vous, respectables citoyens, pénétrent mon ame de joie. Jamais union n'a été formée sous de meilleurs auspices; jamais lien n'a promis de plus belles espérances, ni n'a assuré de plus hautes destinées, que celles de la Confédération génerale, qui a été formée par l'unanimité des représentans de la nation; que Napoléon le Grand a confirmée; que notre Monarque a reçue avec une bonté paternelle, avec la promesse d'employer tous les moyens, pour atteindre au but que nous nous sommes proposés, sous la présidence d'un citoyen illustre, connu par ses vertus et son patriotisme. Le concours de ces heureux événemens est cause qu'il ne se trouve pas dans toute notre nation, un seul individu qui n'accède avec ardeur à la Confédération, ou qui ne desire d'y accéder au plutôt, dans le but de s'unir avec ses confreres, pour procéder unanimement à la délivrance de ceux qui sont encore sous le Gouvernement Russe. C'est dans ces intentions, que les citoyens de l'arrondissement de la commune de Częstochow ont fait leur adhésion à la Confédération, en jurant qu'ils y seront fidèles, et qu'ils persévèreront dans les devoirs auxquels elle les oblige.

„Permettez, illustre Conseil, que les sacrifices faits jusqu'à présent par les citoyens du district de Czestochow, en soient les garants. Malgré que nous soyons entourés par des collines à peu près incultes et peu riches, cependant à cause de la place forte de Jasnogóra, nous avons été bien souvent sujets à des invasions. C'est pourquoi les citoyens ont eu occasion de faire de grands sacrifices, et de prouver par là leur amour pour la patrie. L'histoire contient des exemples très fréquents de leur dévoûment: je m'en vais faire mention de ceux qui me reviendront à la mémoire.

„Dans l'année mémorable de 1806, à la voix de la renaissance de la patrie, et à celle du Chef de bataillon Français, Deschamps, des milliers de ci-

toyens s'armant de leurs instrumens aratoires, s'assemblent sous la forteresse, pour reconquérir cette propriété nationale. La garnison de cette place, pourvue d'un grand nombre de canons, se rendit enfin, car l'ardeur que fai n aitre l'amour de la patrie, est capable de vaincre toutes les difficultés.

„L'année 1809. n'est pas moins glorieuse pour les Polonais. Quand la petite garnison de Częstochow, de concert avec le s gardes nationales du district, ont arrêté en plein champ l'invasion de l'ennemi, les citoyens ont fait alors le service de simples soldats sous les yeux du brave Stuard, et l'un d'eux s'est même acquitté des fonctions d'artilleur.

„Voilà, illustre Conseil, l'image du caractère polonais; voilà le tableau du coeur des citoyens du district de Częstochow, dont j'ai l'honneur de vous présenter l'adhésion, qui faite sans aucune restriction, peint les intentions patriotiques de mes confreres. Votre sagesse, illustre Conseil saura faire usage de nos moyens, et la nation confédérée atteindra sous vos auspices, le but qu'elle s'est proposée."

Les citoyens des communes de Międzyrzecz et de Babimost se sont assemblés le même jour. Voici leur adhésion présentée à l'assemblée, qui s'est tenue sous la présidence de M. Gumpert Député:

„Le tems fécond en événemens, qui étend son empire sur l'univers entier, à mis la nation polonaise à même de recouvrer son existence. Sa valeur, sa vertu et son zèle l'avoient placée une fois au niveau des premieres Puissances; elle s'éleva au faite de la grandeur, et quoique le sort ne couronna pas toujours ses entreprises, la gloire cependant leur fut fidèle. L'arrogant dominateur du nord, ne pouvant pas la conquérir à force ouverte, eut recours à la ruse; et la trahison lui offrit enfin un moyen de la subjuguer.

„Alors même, ne se sentant pas assez fort pour soumettre entièrement cette nation valeureuse, il résolut d'y parvenir par le partage total de la Pologne; c'est par là seulement qu'il se vengea de son impuissance, et qu'il répandit le meurtre et les malheurs sur une nation digne d'un sort plus doux.

„Les larmes du peuple parvinrent jusqu'au trône du Dieu des vengeances, et déja il a puni nos usurpateurs. Le héros du monde, envoyé du Très-Haut, vient de dire: je veux rendre libre ce peuple opprimé, et déja il fulmine sur le chemin, les ennemis acharnés de la nation polonaise.

„Cette nation délivrée en partie de ses chaînes, profite de ce moment propice, pour se réunir à ses freres; elle se forme en Confédération générale, et elle invoque l'appui de son auguste Régénérateur.

„Au signal de la délivrance de notre patrie, nous Polonais, ecclésiastiques, soldats, bourgeois et agriculteurs, nés dans ce pays, ou qui y avons reçu droit de citoyens, sachant apprécier nos privileges, sans distinction d'état ou de culte, réunis par un même desir, nous adhérons avec le plus grand zèle à la Confédération génerale, et nous signons cet acte solemnel.

Les citoyens des communes de Wągrowiec et d'Oborniki, réunis le 12. Août, sous la présidence du Sieur Hefft, adhérèrent avec une ardeur pareille, à la Confédération générale du Royaume.

Le même jour eut lieu la Diétine du district de Krosk, sous la présidence de M. Garczyński, Nonce et Maréchal du district, et son acte d'adhésion respire le plus pur patriotisme.

M. Kłossowski, Député de l'arrondissement des communes de Gnesne et de Powidz, présida à l'assemblée communale des dits districts, qui eut lieu le 30. Juillet dernier. Les nombreuses signatures apposées à l'acte d'adhésion, seront pour les citoyens un louable témoignage de leur zèle et de leur dévoûment.

Les citoyens des communes des districts de Kościan et de Wschowa se rassemblèrent le 12. Août, ayant à leur tête M. Stęszewski, en vue d'accéder à la Confédération, ce qui a été effectué par la signature solemnelle de l'acte de leur adhésion.
